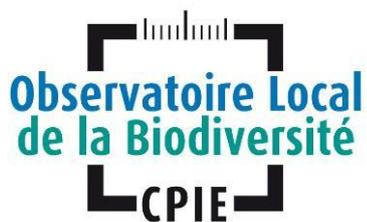




SÈVRE ET BOCAGE



## PAS DE PRINTEMPS SANS AILES

Inventaire participatif des populations d'hirondelles  
sur le Pays de Pouzauges

Synthèse des prospections de l'années 2023 et comparaison avec la  
campagne de prospections 2012-2014



Boucheron C., 2024 - « Pas de Printemps sans ailes » : Inventaire participatif des populations d'hirondelles sur le Pays de Pouzauges. Synthèse des prospections de l'année 2023 et comparaison avec la campagne de prospections 2012-2014, 28 p.

## SOMMAIRE

1 - Présentation du programme et des espèces d’hirondelles concernées par le suivi « Pas de printemps sans ailes ».....	5
1. Une démarche participative en faveur de la valorisation de la biodiversité commune .	6
2. Présentation des espèces .....	7
2.1. L’Hirondelle de fenêtre ( <i>Delichon urbicum</i> ).....	7
2.2. L’Hirondelle rustique ( <i>Hirundo rustica</i> ).....	8
2 - Suivis scientifiques et participatifs pour accroître la connaissance des populations d’hirondelles sur le Pays de Pouzauges .....	9
1. Le protocole de suivi.....	10
2. Mobilisation locale et pression d’échantillonnage.....	12
3. Synthèse des résultats des prospections spécifiques et comparaison interannuelle... ..	14
3.1 Suivi des populations en 2023.....	14
3.1.1 Les nids .....	14
3.1.2 Les habitats de nidification .....	16
3.1.2.1 L’Hirondelle rustique .....	16
3.1.2.2 L’Hirondelle de fenêtres .....	18
3.2 Evolution des populations depuis les suivis de 2012-2013-2014.....	19
3 - Sensibilisation des habitants à la conservation des populations d’hirondelles .....	21
1. Recueil des données ponctuelles .....	22
2. Actions de conservation .....	22
2.1 Accessibilité des sites de nidification .....	22
2.2 Protection des sites de nidifications .....	22
2.3 Prise en compte des colonies d’hirondelle dans la restauration des bâtiments.....	23
2.4 Installation de bacs de terre humide .....	23
2.5 Rappel de la réglementation .....	24
4 - Conclusion & perspectives.....	25
Remerciements.....	27
Bibliographie.....	27
Annexes .....	28



# 1 - Présentation du programme et des espèces d'hirondelles concernées par le suivi « Pas de printemps sans ailes »



## 1. UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE EN FAVEUR DE LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITE COMMUNE

Entre 2012 et 2014, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) des Pays de la Loire a initié une action de sciences participatives de portée régionale intitulée « *Pas de Printemps sans ailes* » portant sur les espèces d'hirondelles et de martinets. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la démarche Observatoire Local de la Biodiversité® portée par l'Union Nationale des CPIE.



A l'époque, le Pays de Pouzauges avait été inventorié en partie et il est apparu intéressant de renouveler l'opération 10 ans plus tard, dans un contexte général de déclin de la biodiversité et notamment des populations d'oiseaux inféodés aux bâtiments tels que les hirondelles (figure 1).

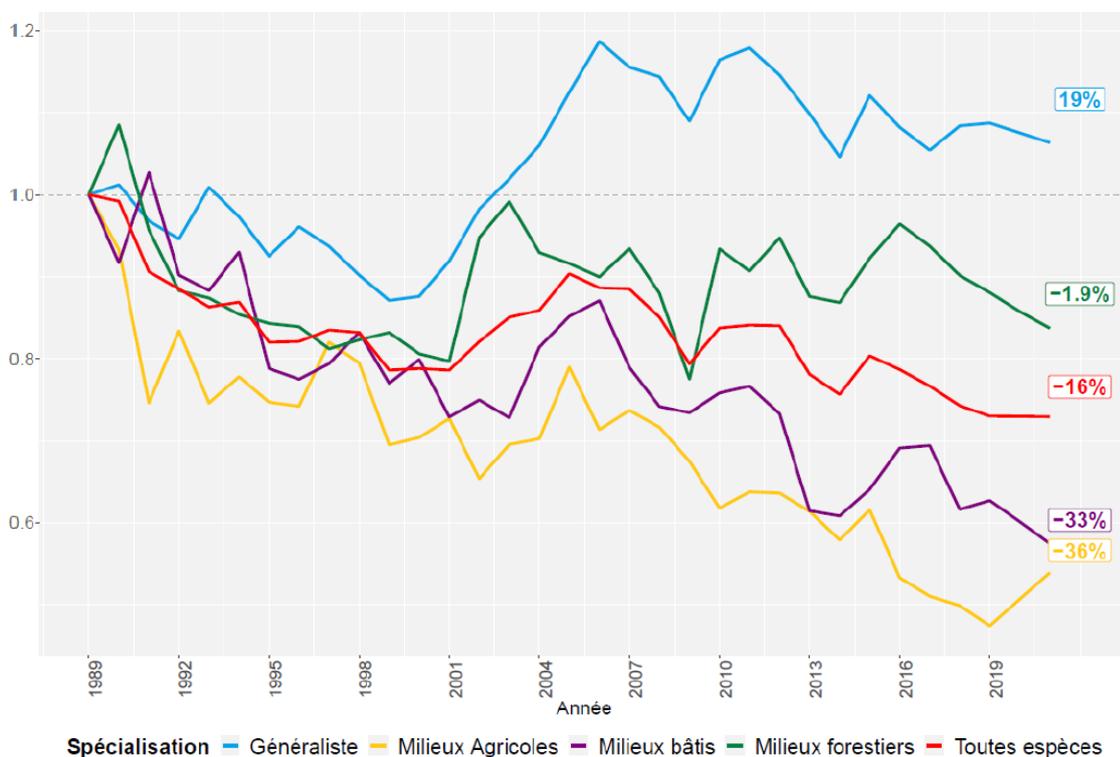


Figure 1 : Tendances d'évolutions des populations par groupe de spécialistes (les hirondelles sont considérées comme des espèces spécialistes des milieux urbains – en violet) (Marchadour, 2023)

Cette opération a pour objectif :

- d'inciter à l'observation par tous des espèces d'hirondelles présentes sur leur territoire (peu d'espèces et donc faciles à différencier);
- d'apporter des connaissances pour sensibiliser à leur préservation ;
- de permettre à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité ;
- d'inventorier et étudier les espèces de son territoire sous protocole scientifique ;
- de favoriser la cohabitation entre les hirondelles et l'homme par la sensibilisation et la mise en œuvre de mesures conservatoires (pose de planchettes anti-fientes, installation de bacs de terre humide...).

Le choix de cet observatoire local s'est porté sur les deux espèces d'hirondelles (de fenêtre et rustiques), car ce sont des espèces facilement reconnaissables, qui vivent en cohabitation avec l'homme et qui bénéficient d'un capital sympathie important.

Lors de cette campagne 2023, ce sont toutes les communes qui ont fait l'objet de prospections et les résultats obtenus sur les zones déjà suivies il y a 10 ans, avec le même protocole, pourront être comparés dans le but d'estimer une tendance locale de l'évolution des populations de ces espèces.

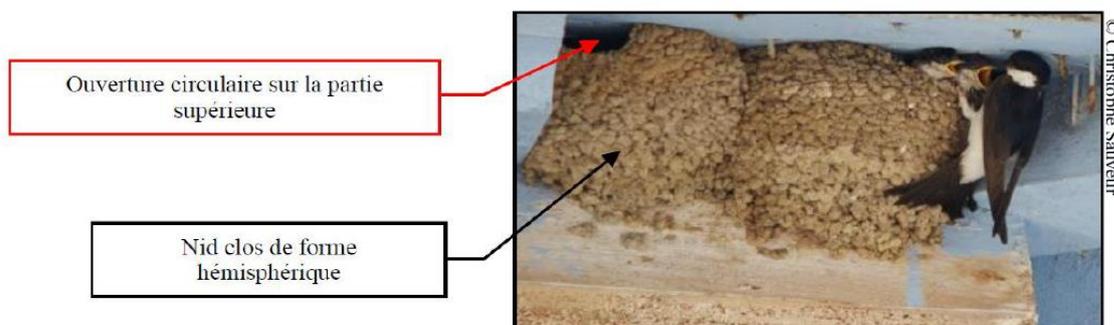
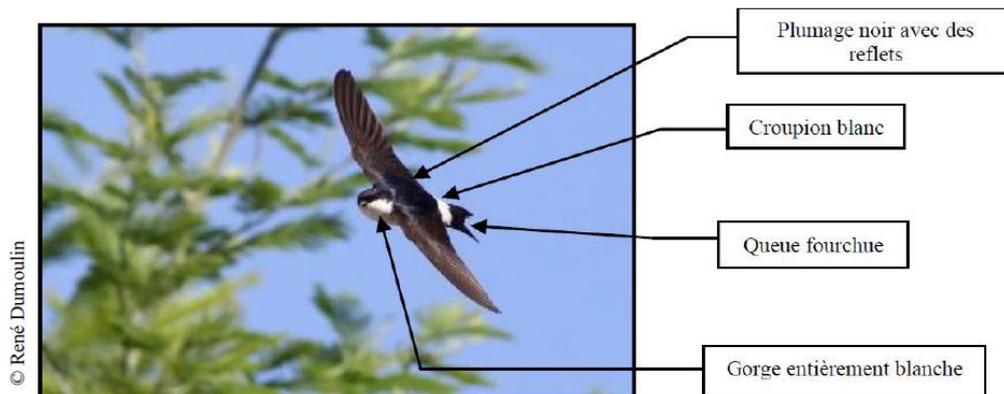
Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions portées par la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et de son label Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

## 2. PRESENTATION DES ESPECES

Les hirondelles, de la famille des Hirundinidés, sont des oiseaux migrateurs qui installent leurs nids au sein de nos villes et villages (sauf exception pour l'Hirondelle de rivage). Ces oiseaux symbolisent traditionnellement l'arrivée du printemps. A ce titre, le retour d'hivernage en Afrique se fait en Pays de la Loire dès les premiers jours de mars et s'accroît ultérieurement jusqu'à la mi-mai. Ce voyage représente un périple qui peut dépasser les 10 000 km. Ces espèces sont très fidèles à leur site de reproduction, et les nids peuvent fréquemment être utilisés pendant plusieurs années consécutives. A noter que les hirondelles sont également fidèles à leur partenaire tout au long de leur vie.

### 2.1. L'HIRONDELLE DE FENETRE (*DELICHON URBICUM*)

Avec ses 13 à 15 cm de long et ses 28 cm d'envergure, l'Hirondelle de fenêtre est la plus citadine de nos espèces. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce. Elle construit son nid qui est fait de boue et de salive, sur les bâtiments. Il est souvent placé sous les toits ou aux encoignures des fenêtres (d'où son nom). Cette espèce se rencontre essentiellement dans nos bourgs.



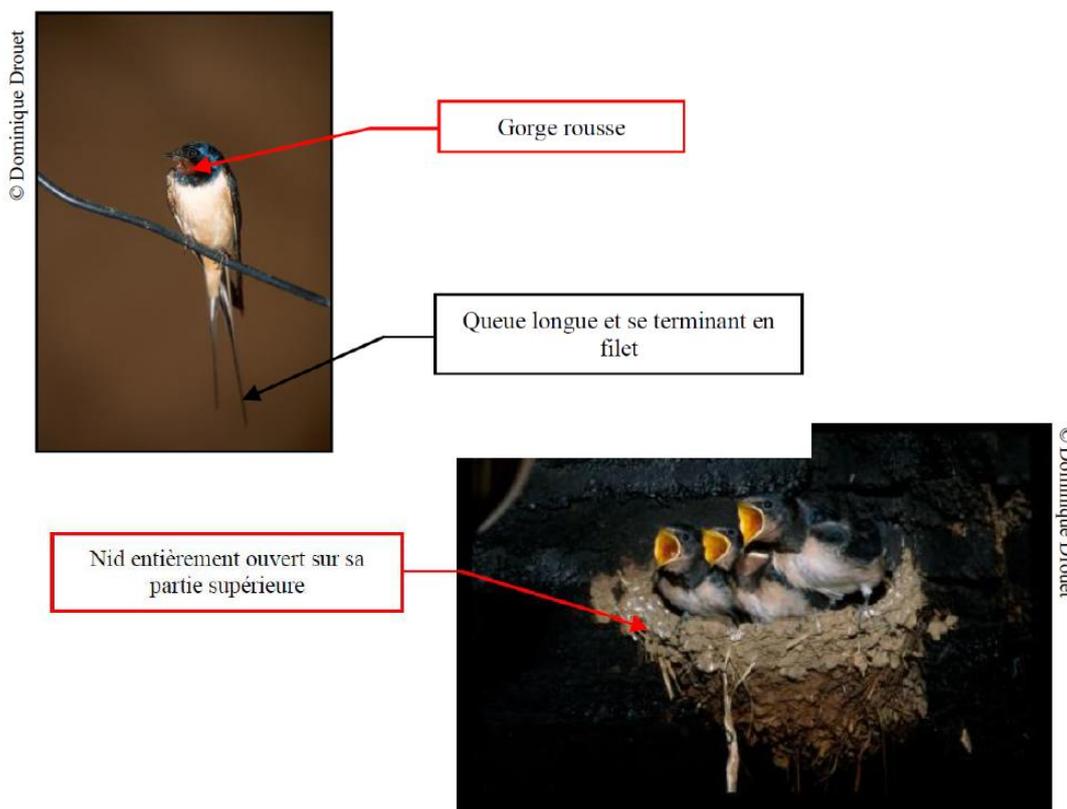
Au niveau national, les effectifs d'Hirondelles de fenêtre suivis dans le cadre du programme STOC ont chuté de -24.7 % sur la période 2001-2021 mais ont progressé de 6.7 % sur la deuxième moitié de cette même période (2012-2021) (Marchadour, 2023).

En Pays de la Loire, les effectifs ont chuté de -52.4 % sur la période 2001-2021, et même de -70.7 % sur la deuxième moitié de cette même période, classant ainsi cette espèce en « Déclin modéré » en Pays de la Loire (Marchadour, 2023).

Ces résultats sont probablement liés à plusieurs facteurs : conditions climatiques défavorables lors de la migration, matériaux de rénovation de bâtiment non appropriés à la fixation du nid, destruction des nids de cette espèce du fait des salissures occasionnées par leurs fientes sur les bâtiments, régression des zones humides, utilisation importante des produits phytosanitaires...

## 2.2. L'HIRONDELLE RUSTIQUE (*HIRUNDO RUSTICA*)

L'Hirondelle rustique peut aussi porter le nom d'Hirondelle de cheminée. Cette espèce est la plus largement répandue en France et en Europe. Mâles et femelles peuvent se distinguer par les longs filets de leur queue. Celui du mâle est nettement plus long que celui de la femelle. A la différence des Hirondelles de fenêtre qui sont citadines, les Hirondelles rustiques sont essentiellement campagnardes même si elles se croisent régulièrement y compris dans les grandes agglomérations ligériennes. En effet, pour nicher, elles peuvent s'installer dans les dépendances, à l'intérieur des étables, des granges et autres bâtiments agricoles.



Au niveau national, les effectifs d'Hirondelles rustiques suivis dans le cadre du programme STOC ont chuté de -28.2 % sur la période 2001-2021 mais ont progressé de 4.3 % sur la deuxième moitié de cette même période (2012-2021) (Marchadour, 2023).

En Pays de la Loire, les effectifs ont chuté de -35 % sur la période 2001-2021, et de -29 % sur la deuxième moitié de cette même période, classant ainsi cette espèce également en « Déclin modéré » en Pays de la Loire (Marchadour, 2023).

## 2 - Suivis scientifiques et participatifs pour accroître la connaissance des populations d'hirondelles sur le Pays de Pouzauges



## 1. LE PROTOCOLE DE SUIVI

Le recensement des hirondelles, a été effectué par la méthode des plans quadrillés (quadrats de 100 ha), définis sur chaque commune selon un échantillonnage aléatoire stratifié. Cette méthode a consisté à déterminer le nombre nids (occupés, vides ou détruits...) de deux espèces (Hirondelle rustique et Hirondelle de fenêtre) nichant sur un site de surface définie, étudié par des visites répétées et standardisées. Toutes les observations d'espèces ont été notées précisément de manière à obtenir une image précise des territoires à une date donnée. En fonction de la superficie communale, nous avons proposé un protocole d'échantillonnage précis, incluant obligatoirement le bourg, (tableau 1). Comme il y a 10 ans, la commune de Sèvremont a été prise en compte sous la forme de ses 4 communes déléguées.

Tableau 1 : Protocole d'échantillonnage en fonction des superficies communales

Superficie communale	< 1000 ha	1000 -2000 ha	2000 – 3000 ha	> 3000 ha
Nombre de quadrats de 100 ha	3	5	7	10

Le tableau 2 suivant synthétise le nombre de quadrats à prospecter par commune et précise si certains ont déjà fait l'objet d'un suivi lors de l'échantillonnage réalisé entre 2012 et 2014. La carte à suivre illustre ces propos (figure 2).

Tableau 2 : Nombre de quadrats à prospecter par commune et nombre de quadrats déjà suivis en 2012-2013-2014

	Nombre de quadrats à prospecter par commune	Nombre de quadrats déjà suivis en 2012-2013-2014
Chavagnes-les-Redoux	5	0
La Flocellière	7	2
La Meilleraie-Tillay	7	3
La Pommeraie-sur-Sèvre	5	0
Le Boupère	10	5
Les Châtelliers-Châteaumur	5	0
Monsireigne	7	0
Montournais	7	0
Pouzauges	10	0
Réaumur	7	0
Saint-Mesmin	7	0
Saint-Michel-Mont-Mercure	7	5
Tallud-Sainte-Gemme	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>	<b>15</b>

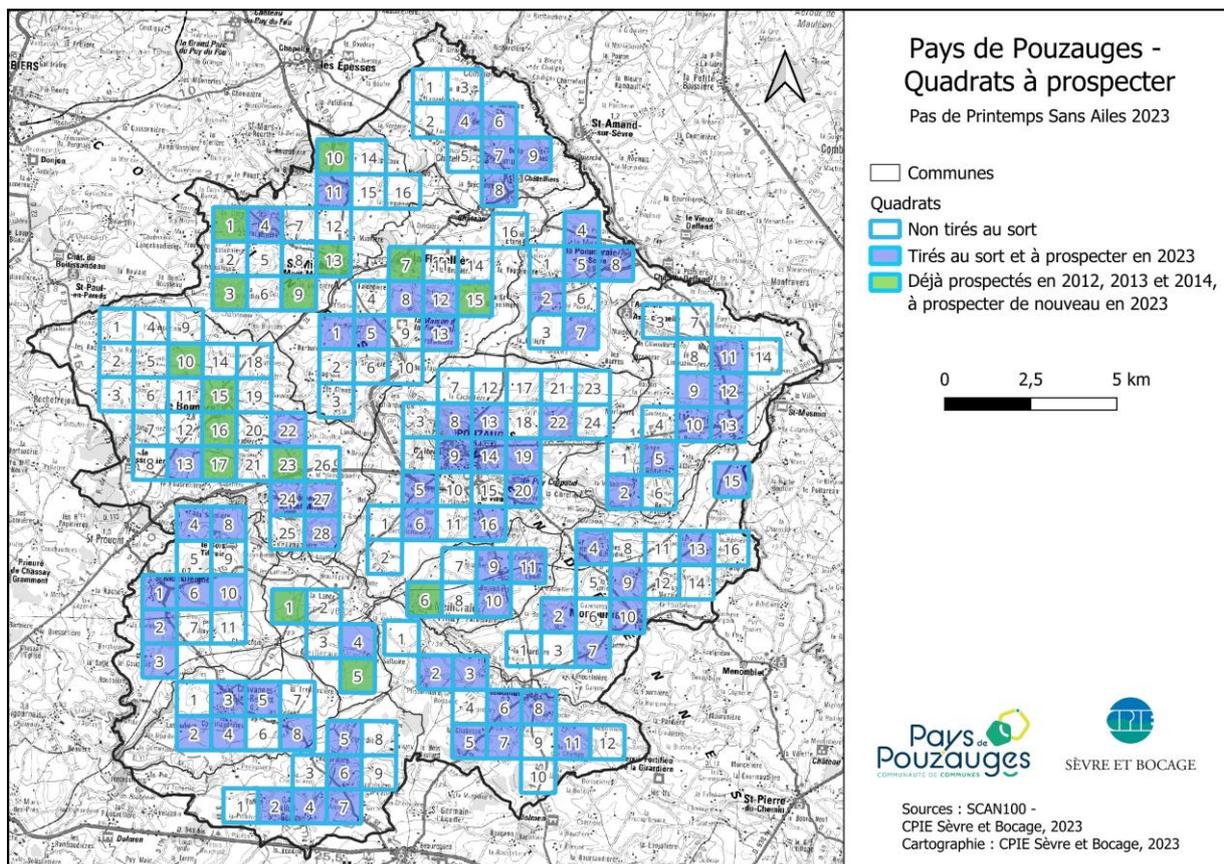


Figure 2 : Répartition des quadrats à prospecter en 2023

La durée des visites n'a pas été définie, ni limitée, mais elle a dû être suffisamment importante pour que l'observateur atteigne, à la fin du printemps, une connaissance quasi exhaustive du peuplement d'oiseaux ayant niché dans le quadrat. La prospection a débuté à partir du 22 mai et la fin de prospection s'est terminée le 16 juillet.

Les quadrats ont été visités deux fois, de la façon suivante :

- 1ère visite : entre les semaines 21 à 24
- 2ème visite : entre les semaines 26 à 28

En parcourant les quadrats, les localisations des nids d'hirondelles ont été relevées en précisant sur une base de données jointe :

- l'espèce rencontrée,
- le nombre de nids occupés,
- le nombre nids occupés avec des jeunes (si l'information est mobilisable),
- le nombre de nids vides,
- le nombre de nids parasités,
- le nombre de nids détruits ou en mauvais état,
- la typologie de support des nids,
- le type de bâtiment,
- le type de paysage à proximité.

D'autres informations ont été notées : nom de l'observateur, date, ... (Cf. Annexe : Fiche de terrain).

## 2. MOBILISATION LOCALE ET PRESSION D'ÉCHANTILLONNAGE

En avril 2023, une campagne de communication a été lancée sur l'opération auprès des habitants du Pays de Pouzauges en proposant à ceux qui le souhaitent de pouvoir participer aux inventaires de terrain (dépliants, affiches, articles de presse, lettres d'infos, sites web, réseaux sociaux, reportage TV Vendée, ...).

**PAS DE PRINTEMPS SANS AILES**

**Les Hirondelles se raréfient.**  
Vous pouvez participer activement  
à leur sauvegarde !

**Wanted**

**Avis de recherche**  
sur le Pays de Pouzauges

**Comment ?**  
Rejoignez le réseau des vigies du Pays de Pouzauges et participez au comptage des nids d'hirondelles.  
10 ans après le premier inventaire réalisé à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, participez à une nouvelle année de suivi des populations d'hirondelles sur le Pays de Pouzauges. Les données récoltées seront comparées à celles d'il y a 10 ans afin de mieux connaître l'évolution des populations d'hirondelles sur le territoire.

Pour devenir vigie et participer à cette étude scientifique, contactez :

**le CPIE Sèvre et Bocage**  
(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)  
02 51 57 77 14 / [hirondelle@cpie-sevre-bocage.com](mailto:hirondelle@cpie-sevre-bocage.com)

Le CPIE vous proposera une zone d'observation et une formation de 2 heures.

Plus d'infos sur : [www.cpie-sevre-bocage.com](http://www.cpie-sevre-bocage.com)

CE PROJET  
EST PORTÉ PAR :

AVEC  
LE SOUTIEN DE :

**Pays de Pouzauges**  
SÈVRE ET BOCAGE

**Observatoire Local de la Biodiversité**  
CPIE

**RÉGION PAYS DE LOIRE**

Source photos : DDT de la Vendée (Dont un de l'opéra à DDT de la Vendée - Brest - 1. Juin - 2011)

Figure 3 : Affiche de communication

## COMMENT PARTICIPER ?

### Rejoignez le réseau de vigies

Sous votre toit, dans votre grange, sous une corniche, vous accueillez peut-être une ou plusieurs colonies d'hirondelles !

Contactez-nous pour participer à l'opération ou pour avoir plus d'informations sur les hirondelles ou le projet.

**CPIE Sèvre et Bocage**  
(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)  
02 51 57 77 14  
hirondelle@cpie-sevre-bocage.com

Le protocole est présenté à l'intérieur du dépliant.

Le CPIE Sèvre et Bocage est une association qui oeuvre pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement de tous les publics.

**Un projet porté par :**




Dans le cadre de :




## Pourquoi les hirondelles ?

De toutes les espèces d'oiseaux vivant en Europe, les hirondelles sont sans doute les plus familières et énigmatiques à la fois. Ces oiseaux ont l'habitude de se rapprocher très près des humains pour faire leur nid et ne semblent pas nous craindre.

Sous les toits ou dans les granges des villages et des bourgs, **les hirondelles sont partout**. La majorité d'entre elles sont de grandes migratrices qui réalisent, deux fois par an, plusieurs milliers de kilomètres entre le continent africain et nos villages de bocage.

En raison des multiples impacts des activités humaines sur leur environnement, les hirondelles se retrouvent menacées et leur population est en déclin. Ainsi, elles font l'objet de mesures de protection à l'échelle nationale qui empêchent la destruction du nid, des oeufs et des individus.

### Quels objectifs ?

Le projet « Pas de Printemps sans Ailes » est un programme de sciences participatives qui a été mené entre 2012 et 2014 à l'échelle de la Région des Pays de la Loire par l'Union Régionale des CPIE. Il s'agissait alors de réaliser un grand inventaire participatif permettant de mieux connaître l'état de la présence des hirondelles dans la Région.

Aujourd'hui, la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, en s'associant avec le CPIE Sèvre et Bocage, souhaite obtenir de nouvelles données comparatives, 10 ans après les premiers inventaires réalisés.

Pour cela il est important d'associer le plus grand nombre d'habitants du Pays de Pouzauges à la collecte de ces données, alors :

### Mobilisez-vous !

## PAS DE PRINTEMPS SANS AILES

**Les hirondelles se raréfient.**  
Vous pouvez participer activement à leur sauvegarde !

# Wanted

## Avis de recherche

sur le Pays de Pouzauges

### Comment ?

Rejoignez le réseau des vigies du Pays de Pouzauges et participez au comptage des nids d'hirondelles. Sont concernées : Hirondelles de fenêtre et Hirondelles rustiques.

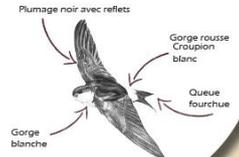
CPIE Sèvre et Bocage  
02 51 57 77 14  
hirondelle@cpie-sevre-bocage.com

Observatoire Local de la Biodiversité  
CPIE

www.cpie-sevre-bocage.com

## À RECHERCHER !

### Hirondelle de fenêtre



**Où la rencontrer ?**  
Dans les villes et les villages.

**Comment repérer son nid ?**



Il est composé de boue et salive. On le trouve en-dessous des toits ou dans les encadrements de fenêtres.

**Classification :**

Ordre des Passeriformes  
Famille des Hirundinidés  
Taille : 13 à 15 cm  
Envergure : 26 à 29 cm  
Poids moyen : 15 à 21 g.

### Hirondelle rustique ou Hirondelle de cheminée



**Où la rencontrer ?**  
Dans les campagnes et les villages.

**Comment repérer son nid ?**



Il est composé de brindilles, pailles et boue. On le trouve dans les fermes, les granges, les cheminées et les poutres, en hauteur.

**Classification :**

Ordre des Passeriformes  
Famille de Hirundinidés  
Taille : 17 à 21 cm  
Envergure : 32 à 34 cm  
Poids moyen : 18 g.

## Un PROTOCOLE en 4 étapes

- 1 Découpage du territoire**  
La Communauté de communes du Pays de Pouzauges a été découpée de manière aléatoire en zones de 100 ha. Le coeur de chaque bourg constituera une zone de prospection obligatoire. Le CPIE vous proposera un terrain d'observation proche de votre domicile.
- 2 Périodes d'observation**  
Deux passages seront nécessaires entre le 22 mai et le 16 juillet.
- 3 Relevés d'observation**  
Chaque vigie devra partir à la recherche de nids d'hirondelles dans sa zone d'observation et faire remonter un certain nombre d'informations : l'espèce rencontrée, le nombre de nids occupés, le nombre de nids vides, le nombre de nids parasités, le type de support des nids, le nombre de jeunes au nid, la présence d'un point d'eau à proximité, le type de bâtiment (public ou privé)...
- 4 Résultat de l'étude**  
Vos données seront analysées et comparées avec celles d'il y a 10 ans. Une réunion de présentation des résultats sera organisée.

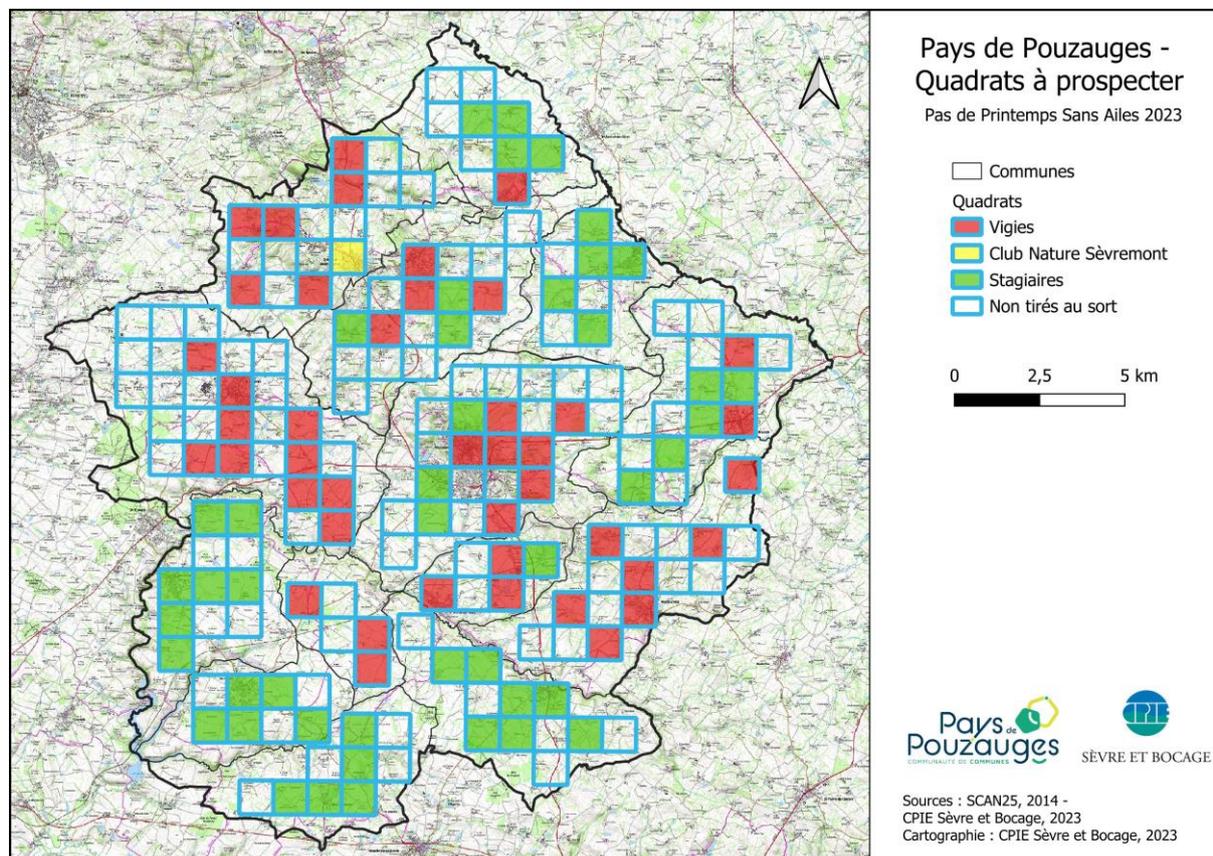
Nous vous remercions de votre contribution.

Figure 4 : Dépliant de communication

19 personnes se sont manifestées auprès du CPIE pour devenir « vigies » et participer aux relevés. Un temps d'information et de formation à l'application du protocole leur a été proposé le 10 mai 2023 et elles ont pu choisir le nombre et la localisation des quadrats qu'elles voulaient prendre en charge.

Ainsi, sur les 89 quadrats à prospecter en 2023, 43 quadrats ont été prospectés par les vigies, le Club nature de Sèvremont (13 personnes) a effectué le premier passage sur l'un des quadrats et le reste a été inventorié par trois stagiaires et bénévole du CPIE.

Ce sont finalement **37 personnes** qui ont participé à ces relevés de terrain.



**Figure 5** : Répartition des quadrats suivis en 2023

### 3. SYNTHÈSE DES RESULTATS DES PROSPECTIONS SPECIFIQUES ET COMPARAISON INTERANNUELLE

#### 3.1 SUIVI DES POPULATIONS EN 2023

##### 3.1.1 LES NIDS

En 2023 et sur l'ensemble du Pays de Pouzauges, 1 187 nids d'hirondelles ont été recensés, dont 696 d'occupés, répartis sur 56 des 89 quadrats prospectés.

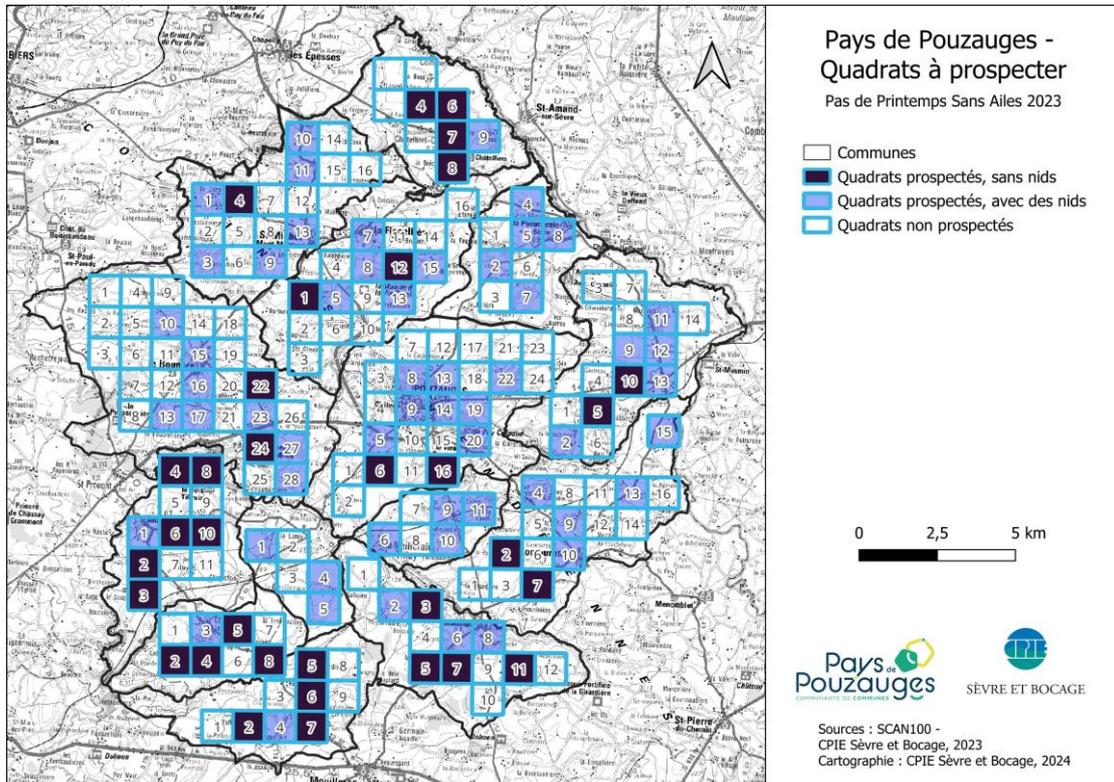


Figure 6 : Localisation des quadrats prospectés, SANS nids d’hirondelles en 2023

Rapportés au nombre de quadrats de 1 km<sup>2</sup> prospectés par communes, on obtient une densité de nids occupés par km<sup>2</sup> et par commune. Ainsi, c’est la commune de Saint-Michel-Mont-Mercure qui a hébergé le plus de couples en 2023 avec une densité de 15,4 nids occupés par km<sup>2</sup> et à l’inverse, seuls 0,4 nids d’hirondelles occupés au km<sup>2</sup> ont été recensés aux Châtelliers-Châteaumur.

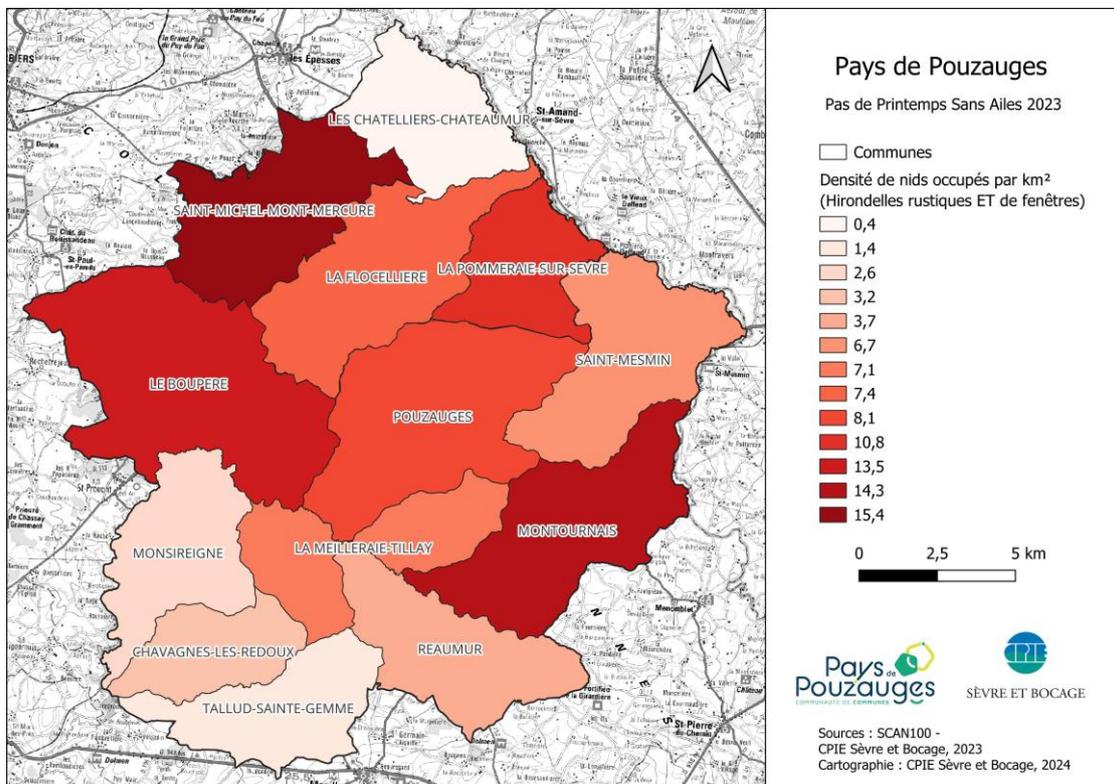


Figure 7 : Densité de nids occupés/km<sup>2</sup>, par commune, en 2023

Sur les 1 187 nids relevés lors des inventaires de 2023, 585 nids appartiennent à des Hirondelles rustiques, et 602 nids à des Hirondelles de fenêtres. La densité de nids sur les zones inventoriées est similaire pour les deux espèces (6,7 nids par km<sup>2</sup> en moyenne).

Les nids d'Hirondelles rustiques ont présenté des indices d'occupation à 50,8 % et ceux des Hirondelles de fenêtres à 66,3 %. Ainsi, la densité de nids occupés au km<sup>2</sup> est plus importante pour l'Hirondelle de fenêtres (4,5) que pour l'Hirondelle rustique (3,3).

Sur les 696 nids occupés par des hirondelles des deux espèces, au moins 260 ont abrité des petits au cours de la saison. Ce protocole ne permet pas de savoir combien de jeunes il y a eu à l'envol, ni combien de nichées il y a eu pour chaque nid.

7 % des nids d'Hirondelles rustiques et près de 1 % des nids d'Hirondelles de fenêtres ont été parasités par une autre espèce d'oiseau. D'après les commentaires des vigies, il s'agissait plutôt de moineaux et de rougequeues.

Sur l'ensemble des prospections, seuls 2 nids ont été signalés comme ayant été détruits. Il s'agissait de nids d'Hirondelles rustiques implantés dans un hameau de Saint-Michel-Mont-Mercure.

Tableau 3 : Résultats des inventaires de 2023

	Hirondelle rustique	Hirondelle de fenêtres	Total
Nombre de nids	585	602	1 187
Densité de nids (/km <sup>2</sup> )	6,6	6,8	13,4
Nombre de nids <b>occupés</b>	297	399	696
% de nids <b>occupés</b>	50,8	66,3	58,6
Densité de nids <b>occupés</b> (/km <sup>2</sup> )	3,3	4,5	7,8
Nombre de nids <b>vides</b>	288	203	491
% de nids <b>vides</b>	49,2	33,7	41,4
Nombre de nids <b>avec jeunes</b>	97	163	260
Succès de reproduction (%)	32,7	40,9	37,35
Nombre de nids <b>parasités</b>	41	6	47
% de nids parasités	7	0,99	3,95
Nombre de nids <b>détruits</b>	2	0	2

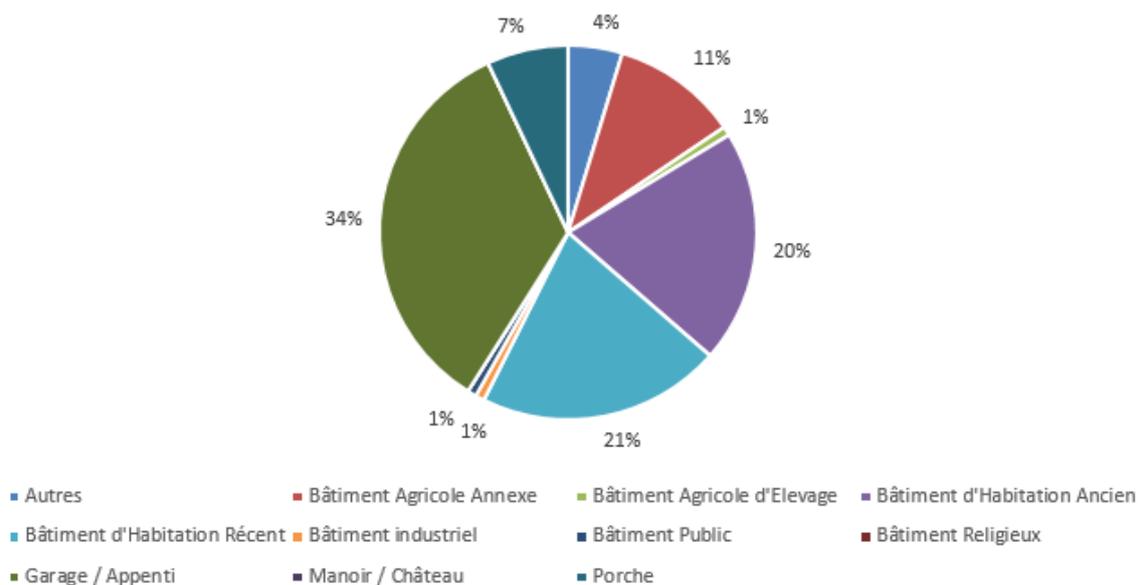
### 3.1.2 LES HABITATS DE NIDIFICATION

#### 3.1.2.1 L'HIRONDELLE RUSTIQUE

En 2023, les Hirondelles rustiques ont fréquenté plusieurs types d'habitats avec une préférence pour les Garages et appentis (34 %) ou encore les habitations, qu'elles soient récentes (21 %) ou anciennes (20 %).

Arrivent ensuite par ordre de préférence : les bâtiments agricoles annexes (11 %), les porches (7 %) et autres (4 %). Les bâtiments agricoles d'élevage, les bâtiments industriels et les bâtiments publics ont été fréquentés de manière plus anecdotique à hauteur de 1 % chacun et aucun nid d'Hirondelles rustiques n'a été observé sur des bâtiments religieux, ni des manoirs/châteaux (0 %).

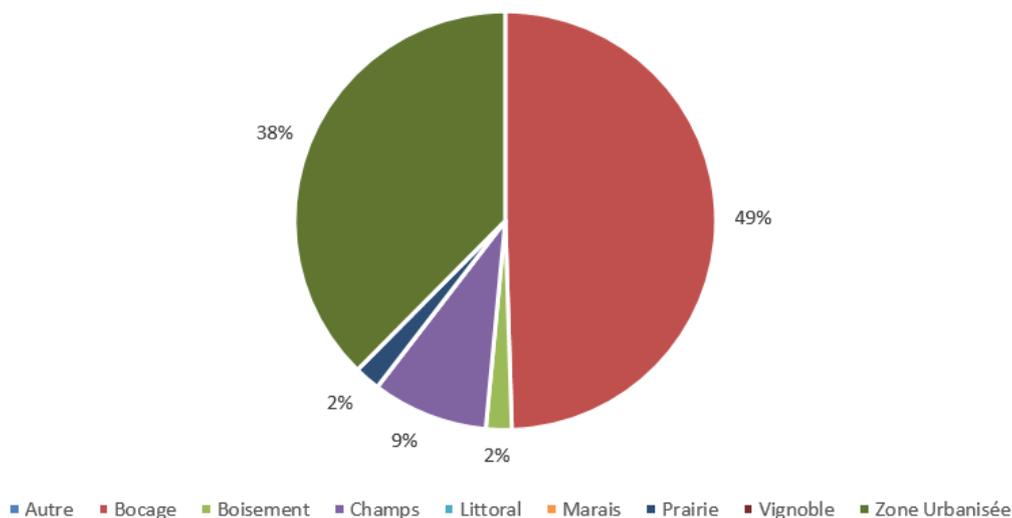
## Types d'habitats dans lesquels les nids d'Hirondelles rustiques occupés ont été observés



**Figure 8 :** Types d'habitats dans lesquels les nids d'Hirondelles rustiques occupés ont été observés en 2023

Concernant les paysages environnants, deux types se démarquent également des autres, il s'agit des zones de Bocage fréquentées à 49 % et des zones urbanisées fréquentées à 38 %. Les champs (9 %), les boisements (2 %) et les prairies (2 %) viennent compléter la palette des paysages du Pays de Pouzauges.

## Paysages à proximité des nids d'Hirondelles rustiques occupés



**Figure 9 :** Paysages à proximité des nids d'Hirondelles rustiques occupés en 2023

Au regard de tous ces éléments, il apparaît que l'Hirondelle rustique semble beaucoup moins exigeante que l'Hirondelle des fenêtres, fréquentant ainsi aussi bien des zones urbaines que des zones rurales, des bâtiments d'habitation ou agricoles, anciens ou contemporains, ...

### 3.1.2.2 L'HIRONDELLE DE FENETRES

En 2023, les Hironnelles de fenêtres ont clairement privilégié les bâtiments d'habitation pour s'installer, qu'ils soient anciens (55 %) ou récents (34 %). Elles ont également fréquenté à la marge, les bâtiments publics (5 %) ou encore les garages ou appentis (3 %).

Types d'habitats dans lesquels les nids d'Hironnelles de fenêtres occupés ont été observés

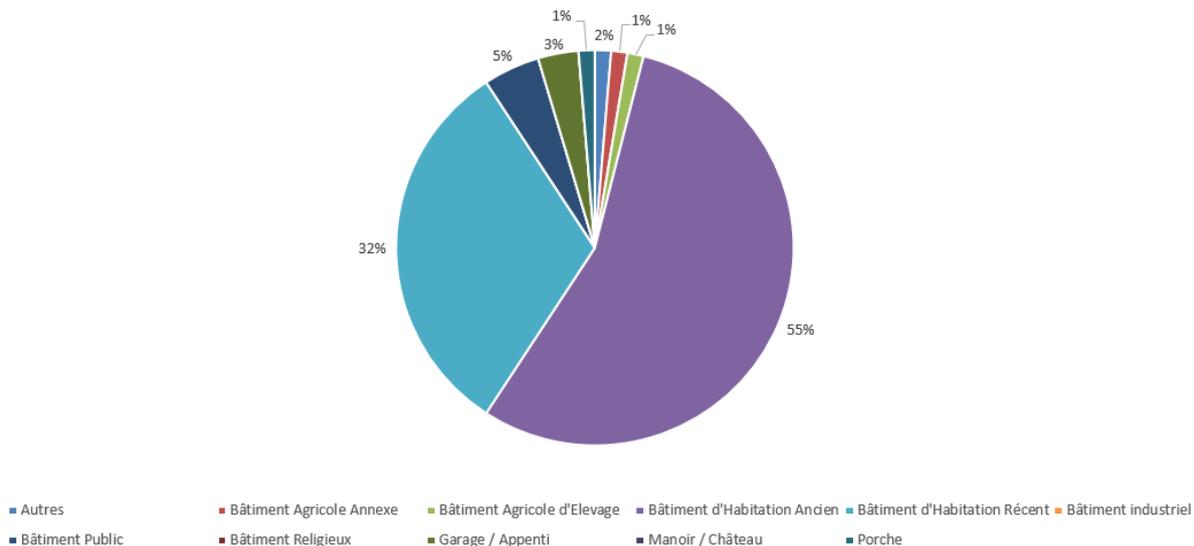


Figure 10 : Types d'habitats dans lesquels les nids d'Hironnelles de fenêtres occupés ont été observés en 2023

Pour ce qui est des paysages situés à proximité des nids occupés en 2023, il s'agit principalement de zones urbanisées (93 %) et parfois de champs (3 %), bocage (3 %) ou prairies (1 %).

Paysages à proximité des nids d'Hironnelles de fenêtres occupés

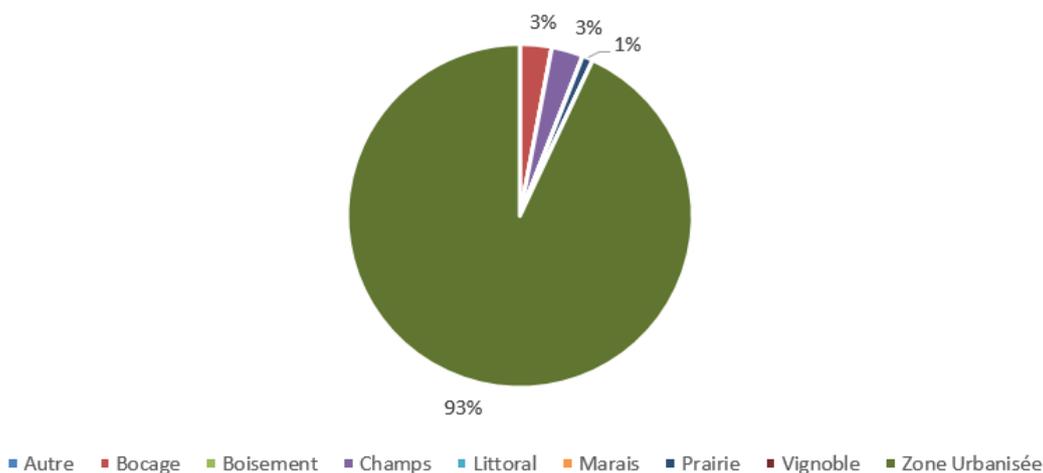


Figure 11 : Paysages à proximité des nids d'Hironnelles de fenêtres occupés en 2023

### 3.2 EVOLUTION DES POPULATIONS DEPUIS LES SUIVIS DE 2012-2013-2014

En ne comparant que les résultats obtenus en 2012, 2013, 2014 et 2023 sur les **15 quadrats** ayant été suivis d'après le même protocole sur ces 4 années (Cf. figure 2 - quadrats verts), on peut obtenir une tendance d'évolution des populations d'Hirondelles en 10 ans.

**Tableau 4 :** Synthèse, par espèce, des nids suivis entre les campagnes de prospection 2012, 2013, 2014 et 2023, sur les 15 mêmes quadrats.

		Hirondelle rustique	Hirondelle de fenêtres	Total	Moyenne des 2 espèces sur la période 2012-2013-2014	Evolution en 10 ans
<b>2012</b>	Nids recensés (nb)	187	126	313	271	
	Nids occupés (nb)	71	88	159		
	Taux d'occupation (%)	38 %	70 %	51 %		
<b>2013</b>	Nids recensés (nb)	209	110	319	148	
	Nids occupés (nb)	99	70	169		
	Taux d'occupation (%)	47 %	64 %	53 %		
<b>2014</b>	Nids recensés (nb)	109	71	180	55 %	
	Nids occupés (nb)	61	55	116		
	Taux d'occupation (%)	56 %	77 %	64 %		
<b>2023</b>	Nids recensés (nb)	184	309	493		+ 82 %
	Nids occupés (nb)	92	212	304		+ 105 %
	Taux d'occupation (%)	50 %	69 %	62 %		+ 13 %

Il y a 10 ans, les deux espèces étaient implantées de façon quasi égale sur le territoire, avec une légère dominance pour l'Hirondelle rustique. En 2023, la tendance est inversée et l'Hirondelle de fenêtres est clairement la plus présente. Il y a 10 ans, cette espèce fréquentait à 74 % les bâtiments d'habitation anciens et à 15 % les récents (URCPIE, 2015) alors qu'en 2023, elle a fréquenté les anciens à 55 % et les récents à 32 %. **Il semblerait qu'elle ait su s'adapter à l'évolution architecturale de l'habitat**, voire même qu'elle trouve dans les constructions récentes des conditions plus favorables à sa nidification. Il est également possible que les habitants concernés par des sites de nidification aient appris à vivre avec depuis les premiers inventaires et détruisent moins les nids qu'auparavant.

D'après le lot de données comparées ici, l'Hirondelle rustique semble avoir un nombre de nids stable depuis 2012. Par contre, l'Hirondelle de fenêtre a plus que doublé son nombre de nids en 2023 par rapport à il y a 10 ans. Ainsi, en 10 ans, le nombre total de nids d'hirondelles a augmenté de 82 % sur l'ensemble des quadrats concernés.

Cette tendance est suivie par le nombre de nids occupés : relativement stable pour l'Hirondelle rustique et en nette augmentation pour l'Hirondelle de fenêtres en 2023 (+ 105 % pour les deux espèces en 10 ans).

Par contre, le taux d'occupation des nids d'Hirondelles de fenêtre n'est pas pour autant en augmentation. Il est plus important que pour l'Hirondelle rustique mais semble plutôt stable depuis 10 ans (+ 13 % d'évolution).

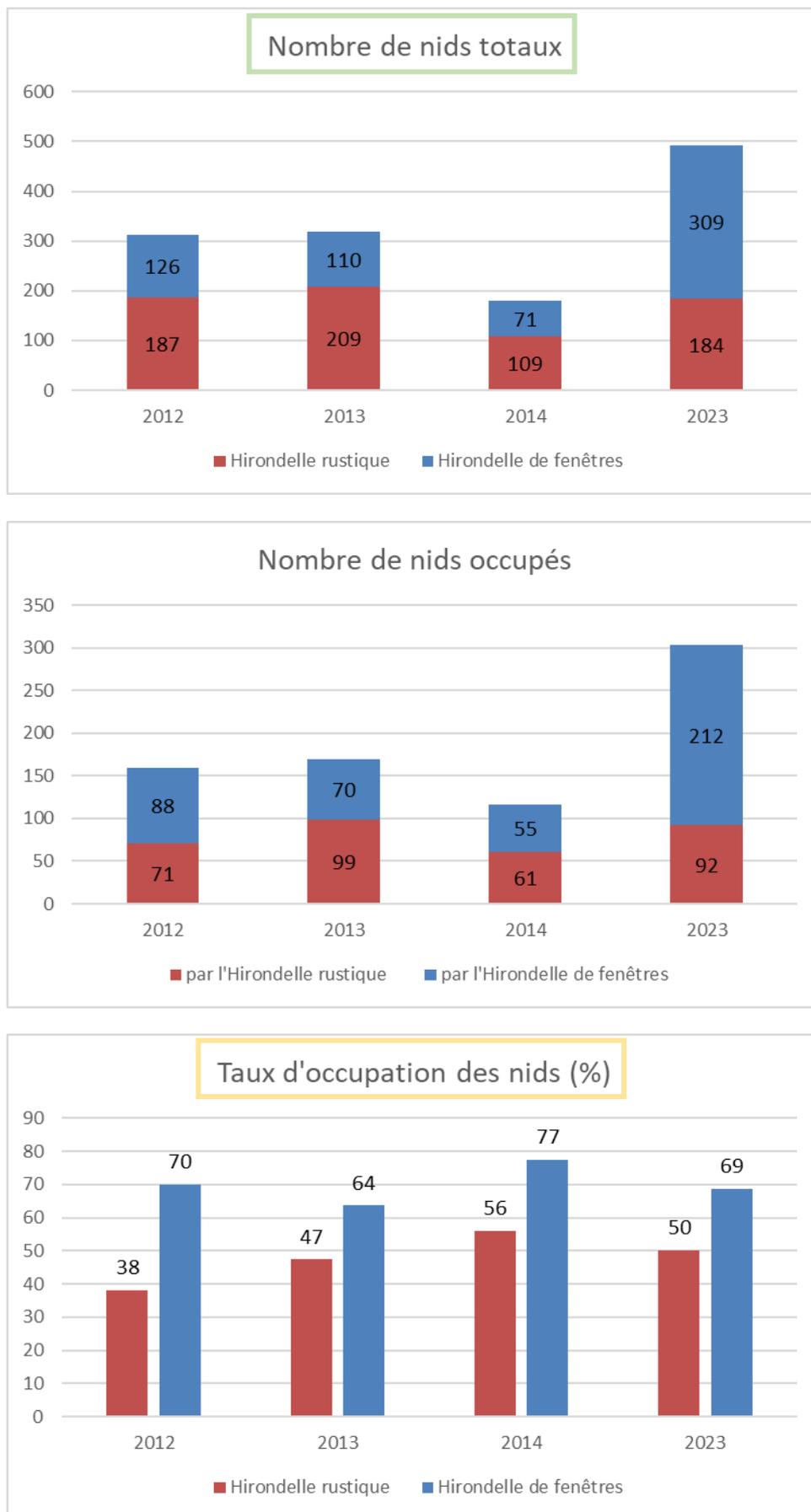


Figure 12 : Evolution du nombre de nids totaux, nombre de nids occupés et taux d'occupation des nids en 2012, 2013, 2014 et 2023.

### 3 - Sensibilisation des habitants à la conservation des populations d'hirondelles



## 1. RECUEIL DES DONNEES PONCTUELLES

En complément du protocole scientifique, les différents supports de communication diffusés sur le Pays de Pouzauges ont invité les habitants à transmettre au CPIE des observations ponctuelles de populations d'hirondelles.

Ce sont **28 personnes supplémentaires** qui ont contacté le CPIE pour partager une observation (83 % des cas), commenter l'opération (10 % des cas) ou transmettre des informations sur le sujet (7 % des cas).

64 % de ces personnes habitent sur le Pays de Pouzauges et 36 % sur un territoire extérieur au Pays de Pouzauges (en Vendée pour la majorité, Guingamp pour le plus éloigné).

Ces données ne sont pas exploitables dans le reste de l'étude mais montrent l'ampleur de la sensibilisation à la thématique grâce à la campagne de communication menée. Elles ont également permis, dans la plupart des cas, un échange plus approfondi sur le sujet avec la personne (identification, tendances d'évolution des populations locales, comportements, cohabitation, ...).

Dans le cadre des prospections, certains propriétaires d'habitations ont été rencontrés et interrogés sur leur relation avec les hirondelles. Globalement, la cohabitation est positive, même si certains se plaignent principalement des fientes occasionnées.

Le nombre d'années d'implantation est très variable. Certains lieux de nidification sont connus depuis au moins 100 ans alors que d'autres sont plus récents, voire fréquentés pour la première fois cette année. Certains ont été délaissés sur une période puis re-fréquentés ou abandonnés pour le moment.

## 2. ACTIONS DE CONSERVATION

### 2.1 ACCESSIBILITE DES SITES DE NIDIFICATION

L'Hirondelle rustique niche généralement dans de vieux bâtiments ruraux (granges, garages, dépendances, ...). Il est important de laisser un **accès à l'intérieur de ces espaces entre mars et septembre** pour favoriser leur nidification.

Pour les Hirondelles de fenêtres nichant plutôt sur les façades, la question se pose moins.

### 2.2 PROTECTION DES SITES DE NIDIFICATIONS

Une des causes de la diminution des effectifs d'hirondelle sur le territoire national est la destruction, ou l'obstruction des nids d'hirondelles. En effet, les hirondelles provoquent des salissures sur les bâtiments avec leur fiente. Cela peut être une gêne pour les habitants, qui posent des filets ou détruisent les nids afin que les hirondelles ne s'installent plus sur leur maison. Il existe une solution pourtant simple qui permet aux hirondelles de s'installer tout en laissant les bâtisses propres : il s'agit d'**installer des planchettes sous les nids**, afin que celles-ci retiennent les fientes. Ces planchettes doivent être disposées entre 50 et 70 cm en dessous du nid afin de ne pas déranger les hirondelles lors de leur entrée au nid. Aussi il est important d'engager cette action avant l'arrivée des oiseaux afin de ne pas les perturber durant leur nidification. Notons que cette action est possible tant pour les Hirondelles de fenêtre que les Hirondelles rustique.

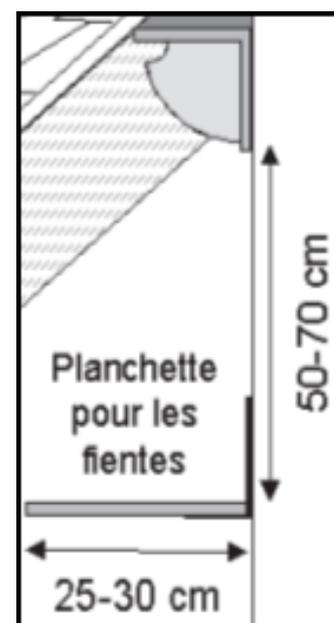


Schéma de disposition d'une planchette.



Installation de planchette anti-fiente à Beaupréau (49)

### 2.3 PRISE EN COMPTE DES COLONIES D'HIRONDELLE DANS LA RESTAURATION DES BATIMENTS

Au-delà l'installation de planchette anti-fiente, ayant pour but principal la bonne cohabitation entre l'homme et les hirondelles ; l'opération « Pas de Printemps sans Ailes » œuvre pour la prise en compte de ces oiseaux dans les travaux de restauration des bâtiments publics ou privés.

Lors de la rénovation d'habitations hébergeant des nids d'hirondelles (généralement de fenêtres), ceux-ci sont détruits et ne peuvent parfois pas être réimplantés notamment à cause des matériaux utilisés. En effet, les hirondelles ont besoin d'un **support granuleux** pour y accrocher leurs nids.



Maison Julien Gracq – Saint-Florent-le-Vieil (49) - restaurée et ses nids d'Hirondelle de fenêtre

Elles ont également besoin de **débords de toits** d'au moins 40 cm pour que les nids soient bien protégés des intempéries et du soleil.

La période d'intervention est très importante. Les travaux doivent idéalement être effectués durant la **période hivernale**, entre le moment où les hirondelles partent en migration et reviennent.

### 2.4 INSTALLATION DE BACS DE TERRE HUMIDE

En réalisant un aménagement un peu original, une commune de Belgique a réussi à multiplier par 6 le nombre de nids comptabilisés dans ses rues en moins d'un mois ! Cette collectivité a installé des bacs de terre humide. En effet, en période de sécheresse, ce précieux matériau, primordial pour la construction des nids, se fait rare. Il est donc nécessaire de mettre ce genre de mesure en place **pour que les hirondelles puissent finaliser leur nid**. Cette méthode, en plus de favoriser la présence des hirondelles permet l'observation des hirondelles.

Dans ce dernier objectif, une école de Vallet (44) à elle aussi souhaité installer des bacs de terre humide dans leur potager. Au nombre de six, ces bacs ont permis aux enfants de pouvoir observer les hirondelles et de mieux comprendre leur biologie.

---

## 2.5 RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Dans certains cas, un rappel de la réglementation peut s'avérer nécessaire.

En effet, les hirondelles sont des espèces **protégées** en France par l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Pour ces oiseaux, la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des oeufs et des nids sont interdits tout comme la destruction et la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans leur milieu naturel. La perturbation intentionnelle des oiseaux notamment pendant la période de reproduction est également interdite. Enfin la loi condamne également la détention, le transport, le colportage, la naturalisation, la vente ou l'achat ainsi que l'utilisation commerciale ou non des hirondelles (article 3. Arrêté 29/10/2009).

En résumé, **il est interdit de porter atteinte aux hirondelles, ainsi qu'à leurs nids (même inoccupés) ou encore à leurs couvés**, sous peine de sanctions. Il s'agit d'un délit passible de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende (article L415-3 du C.Env.).

## 4 - Conclusion & perspectives



Dans un contexte général de baisse des effectifs, les populations d'hirondelles du Pays de Pouzauges ne semblent pas impactées et les populations d'hirondelles de fenêtres semblent même avoir augmenté en 10 ans.

L'hirondelle de fenêtres a été principalement observée sur les façades des habitations des bourgs et les hirondelles rustiques fréquentent plutôt des bâtiments annexes en zone rurale.

Les résultats de cette étude se veulent représentatifs de la réalité mais peuvent avoir été influencés en fonction des quadrats tirés au sort, des vigies, du temps de prospection dédié, de l'accessibilité, ...

Malgré tout, les inventaires des hirondelles conduits entre 2012 et 2014 puis en 2023 sur le Pays de Pouzauges ont permis d'évaluer la densité de populations à un instant t ainsi que son évolution sur un pas de 10 ans. La reconduction de l'opération dans une dizaine d'années supplémentaire, suivant le même protocole, devrait permettre de continuer d'évaluer les tendances évolutives de cette densité de populations sur le territoire.

L'opération pourrait également être déclinée sur d'autres territoires qui seraient intéressés.

Les présents résultats seront diffusés localement et auprès des personnes qui en feraient la demande. Un temps de restitution complémentaire a été proposé à la population locale ce 2 avril 2024.

Une communication plus ciblée pourra également être effectuée, notamment auprès des mairies ou encore des professionnels du bâtiment, ...

---

## REMERCIEMENTS

Un grand MERCI :

- Aux vigies qui se sont mobilisées sur le territoire pour participer à la réalisation des inventaires :

Daniel Barbarit, Bernard Bertaud, Corentin Bobinet, Fabrice Boisliveau, Jolan Brebion, François Broucke, Franck Bulteau, Olivier Crochet, Ameline Desnouhes, Anne-Sophie Drouard, Vincent Durieux, Laurence Etienne, Luc Figiel, François Papin, Anne Poirier, Pascale Pyot, Dorian Raimbault, Jean-François Rouleaux, Marie Rousset, Gilles Roux, et le Club nature de Sèvremont.

- Aux stagiaires et bénévoles du CPIE qui ont complété les inventaires de façon à couvrir l'ensemble du Pays de Pouzauges : Lucas Pasquereau, Louis Thévenon et Valentin Vion.

- Aux personnes qui ont contacté le CPIE pour transmettre une information ponctuelle et/ou un commentaire en lien avec le projet.

- A Bernard Loizeau pour avoir informatisé les fiches de terrain et facilité l'exploitation des données relevées.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Marchadour B., Beslot, E., Macquard D., Raitière W. et Sudraud J., 2023. Evolution des populations d'oiseaux nicheurs communs en Pays de la Loire. Période 2001-2021. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, 38p.

URCPIE des Pays de la Loire, 2015. « Pas de Printemps sans ailes » : Inventaire participatif des populations d'hirondelles et de martinets en Pays de la Loire. Synthèse des prospections des années 2012 à 2014.– Conseil Régional des Pays de la Loire – DREAL des Pays de la Loire - FEADER, 42 p.

